



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

UNAIDS/PCB (33)/13.17
Date de publication : 26 novembre 2013

TRENTE-TROISIÈME RÉUNION

Date : du 17 au 19 décembre 2013

Lieu : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

Point 3 de l'ordre du jour

**Le point sur la riposte au sida dans le programme de
développement pour l'après-2015**

Documents complémentaires pour ce point de l'ordre du jour :

Documents de séance :

- **Document de séance n° 1 (UNAIDS/PCB (33)/13.CRP1)** : Document de réflexion du groupe de travail n° 1 de la *Commission ONUSIDA-Lancet : Vaincre le sida – Promouvoir la santé mondiale*
- **Document de séance n° 2 (UNAIDS/PCB (33)/13.CRP2)** : Document de réflexion du groupe de travail n° 2 de la *Commission ONUSIDA-Lancet : Vaincre le sida – Promouvoir la santé mondiale*
- **Document de séance n° 3 (UNAIDS/PCB (33)/13.CRP3)** : Document de réflexion du groupe de travail n° 3 de la *Commission ONUSIDA-Lancet : Vaincre le sida – Promouvoir la santé mondiale*
- **Document de séance n° 4 (UNAIDS/PCB (33)/13.CRP4)** : Compte rendu de la réunion de Lilongwe « *Compte rendu de la réunion de la Commission ONUSIDA-Lancet : Vaincre le sida – Promouvoir la santé mondiale "Une occasion de faire du neuf" »*

Tâche à réaliser lors de cette réunion – Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

Voir la décision dans le paragraphe ci-dessous :

51. *Accueillir favorablement* le rapport actualisé sur la place de la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015 et anticiper les débats sur les conclusions et les recommandations de la Commission ONUSIDA-Lancet lors de sa prochaine réunion en juin 2014.

Dans son rapport intitulé « Accélérer les progrès dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 », le Secrétaire général Ban Ki-moon a appelé tous les pays à :

« Concrétiser la vision d'un avenir sans sida ».

I. INTRODUCTION

1. Lorsque les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés il y a treize ans, il semblait utopique d'imaginer un monde sans sida. Bien que l'épidémie de VIH soit loin d'être terminée et que le sida reste la sixième cause de décès dans le monde¹, les progrès enregistrés récemment tant sur le plan scientifique que dans les programmes mis en œuvre ont été si importants que le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, dans un rapport sur le programme de développement pour l'après-2015 publié en juillet 2013, a appelé la communauté internationale à « concrétiser la vision d'un avenir sans sida »². Pour la communauté internationale, ce contexte d'avancées spectaculaires constitue une occasion unique de prendre les mesures décisives qui permettront de mettre fin à l'épidémie. Le prix à payer en cas d'inaction sera très supérieur aux investissements qui doivent être réalisés maintenant pour venir à bout du sida.
2. Compte tenu des répercussions importantes du programme de développement pour l'après-2015 sur l'avenir de la riposte au sida, certains membres du Conseil de Coordination du Programme ont suggéré lors de la 32^e réunion du CCP que cette question soit mise à l'ordre du jour. Le Bureau du CCP a accédé à cette demande lors de sa réunion de septembre 2013. Ce document fait le point sur l'évolution du débat sur l'après-2015 depuis la 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme en ce qui concerne l'avenir de la riposte au sida.

II. PROCESSUS ET CONTEXTE DU DÉBAT SUR L'APRÈS-2015

3. Les discussions concernant le programme de développement pour l'après-2015 se sont intensifiées depuis juin 2013, dans le cadre de plusieurs forums organisés au sein et en dehors de l'ONU. Bien que des incertitudes (et des divergences de vue) considérables demeurent quant au cadre général, la hiérarchisation des problèmes et la définition des objectifs et des cibles, un consensus se dessine entre les États membres, les organisations internationales et les diverses parties prenantes sur un certain nombre de paramètres généraux, notamment la nécessité de mettre en place un cadre universel unique englobant l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

[Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable](#)

4. Le Groupe de travail ouvert (GTO) sur les objectifs de développement durable (ODD) a été créé conformément à la décision prise par les États membres lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) de « *lancer un processus pour élaborer un ensemble d'objectifs de développement durable* »³. Le groupe s'attache depuis à stimuler le débat sur le programme de développement pour l'après-2015 parmi les États membres.

¹ <http://who.int/mediacentre/factsheets/fs310/fr/>

² <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N13/409/33/pdf/N1340933.pdf?OpenElement>

³ <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1561>

5. Un consensus semble se dessiner, bien que de manière officieuse, en faveur d'un cadre unifié regroupant les ODD et le programme de développement pour l'après-2015.
6. En juillet dernier, les coprésidents du GTO ont diffusé leur rapport intérimaire, dans lequel ils demandent « un programme unique et un seul ensemble d'objectifs » et reconnaissent la nécessité d'un « engagement universel » pour que le programme de développement pour l'après-2015 soit une réussite. Ils expriment aussi l'idée d'un ensemble limité d'objectifs visant à éliminer la pauvreté dans le cadre d'un développement durable.
7. Malgré les signes d'un alignement global des positions, certaines questions les plus sujettes à controverse doivent encore être discutées dans ce forum. L'Ambassadeur Macharia Kamau, coprésident du GTO, a déclaré que, jusqu'ici, les discussions s'étaient peu éloignées de sujets en rapport avec la pauvreté, la faim, l'eau et d'autres sujets couverts par les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais que le travail difficile allait bientôt commencer⁴, avec des questions portant notamment sur les échanges commerciaux et la dette, les droits de l'homme, les conflits, la biodiversité et les océans, qui seront abordés lors des sessions prévues dans les mois à venir.
8. L'ONUSIDA a contribué à l'élaboration de notes d'information pour les prochaines réunions du GTO, notamment sur *les moyens d'exécution, les besoins des pays se trouvant dans des situations particulières, les droits de l'homme, la gouvernance mondiale, l'égalité et l'équité, les sexes et la prévention des conflits*. Ces notes d'information ont été rédigées par l'Équipe d'appui technique (EAT) des Nations Unies⁵, dont l'ONUSIDA fait partie, pour les sessions du GTO qui se dérouleront du 9 au 13 décembre 2013 et du 3 au 7 février 2014. Les contributions de l'ONUSIDA portent essentiellement sur le positionnement de la riposte au VIH dans chacun de ces domaines thématiques (droits et sexes, par exemple), ainsi que sur le partage d'enseignements pertinents tirés de la riposte mondiale au sida (moyens d'exécution et gouvernance, par exemple). La plupart des coparrainants de l'ONUSIDA ont participé activement au GTO par le biais de ce processus.
9. Après ces réunions d'information techniques, le GTO débutera l'élaboration et la négociation des ODD, pour aboutir à un rapport final qui sera présenté pour examen à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en septembre 2014, conformément au document final de la conférence Rio+20.

[Événement spécial de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le développement – Établissement d'une feuille de route pour le programme de développement pour l'après-2015](#)

10. Les chefs d'État et de gouvernement et les chefs de délégation se sont réunis à New York le 25 septembre 2013, à l'occasion d'un événement spécial sur les OMD, pour identifier des actions prioritaires visant à accélérer la réalisation de ces objectifs à l'horizon 2015 et pour définir une feuille de route en vue de l'adoption en septembre 2015 du programme de développement pour l'après-2015.
11. Lors de la séance d'ouverture, le sida a été mis en avant dans les propos d'un certain nombre d'éminents orateurs, notamment dans l'appel lancé par le Secrétaire d'État américain John Kerry pour une génération sans sida. De son côté, Barbara Martinez,

⁴ http://www.theguardian.com/global-development/2013/oct/21/united-nations-sustainable-development-goals?CMP=tw_t_gu

⁵ En application du paragraphe 249 du document final de la conférence Rio+20, une équipe d'appui technique (EAT) a été créée pour apporter une aide au GTO sur demande de celui-ci. Composée principalement de membres issus de l'Équipe spéciale des Nations Unies, l'EAT est coprésidée par le PNUD et le DAES. La tâche principale de l'EAT consiste à préparer les documents d'information pour les sessions officielles du GTO.

représentante du Réseau des jeunes vivant avec le VIH en Amérique latine et dans les Caraïbes, a interpellé les dirigeants réunis en leur demandant s'ils voulaient que leur souvenir soit associé à un échec ou à la fin de l'épidémie de sida dans le monde. Le discours de Mme Martinez a particulièrement marqué par sa franchise, en abordant la lutte contre la stigmatisation et en demandant à ce que le programme de développement pour l'après-2015 réponde aux besoins des femmes, des personnes vivant avec le VIH, de la communauté LGBTI, des consommateurs de drogues et des professionnel(le)s du sexe, notamment en matière de services de santé. Dans les tables rondes qui ont suivi, un certain nombre d'États membres ont reconnu les progrès remarquables accomplis à ce jour dans la riposte au sida et attiré l'attention sur l'importance de cette question dans le programme de développement pour l'après-2015.

12. Dans le document publié à l'issue de cet événement spécial, les États membres se sont accordés sur plusieurs aspects du cadre plus général de développement pour l'après 2015 dans lequel la riposte au sida doit trouver une place. Il a notamment été convenu que *l'élimination de la pauvreté et le développement durable* seraient les deux grands objectifs du cadre de développement pour l'après-2015. Les États membres ont décidé d'œuvrer à la mise en place d'un « *cadre unique et d'un seul ensemble d'objectifs, de nature universelle et applicables partout, tout en tenant compte des différentes situations des pays et en respectant les politiques et les priorités nationales* ». Le nouveau cadre viendra « *terminer le travail inachevé* » des OMD et contribuera à promouvoir « *la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique, l'État de droit, l'égalité des sexes et les droits de l'homme pour tous* »⁶.
13. Concernant le processus à venir, le document final encourage vivement les groupes de travail actuels tels que le GTO ou le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable à terminer leurs travaux d'ici septembre 2014. Par ailleurs, les États membres ont demandé au Secrétaire général de présenter un rapport de synthèse rassemblant toutes les contributions disponibles avant la fin de l'année 2014. Les États membres ont convenu du lancement d'un processus de négociations intergouvernementales au début de la 69^e session de l'AGNU en septembre 2014, processus qui devra aboutir à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en septembre 2015.

[Rapport du Secrétaire général des Nations Unies – Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015](#)

14. En prévision de l'événement spécial sur les OMD, le Secrétaire général a publié le 26 juillet 2013 un rapport qui détaille les progrès accomplis dans la mise en œuvre des OMD et fournit des recommandations pour accélérer la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. S'appuyant sur les contributions du Groupe de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015, du Réseau des solutions de développement durable, d'une série de consultations mondiales, régionales et nationales organisées sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement⁷ et de l'étude MY World (le monde que nous voulons), le Secrétaire général souligne que le monde a radicalement changé depuis que les OMD ont été adoptés et affirme qu'il « *faudra pour l'après-2015 une vision et un cadre stratégique nouveaux* » dans lesquels « *le développement durable, auquel devront s'intégrer croissance économique, justice sociale et*

⁶ <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/N13/490/97/pdf/N1349097.pdf?OpenElement>

⁷ « La conversation mondiale a commencé » et « Un million de voix : le monde que nous voulons »

gestion de l'environnement » devient « *notre principe directeur mondial et notre modus operandi* ».

15. Selon le rapport, une vision collective du programme de développement pour l'après-2015 doit comporter les éléments suivants :
 - a. L'universalité, pour mobiliser pays développés et pays en développement et n'en laisser aucun à la traîne ;
 - b. Le développement durable, pour relever les défis mutuellement liés auxquels la planète se heurte, et notamment l'importance primordiale accordée à l'éradication de la pauvreté extrême sous toutes ses formes ;
 - c. Des transformations économiques inclusives assurant des emplois décents, étayées par des technologies durables, de manière à évoluer vers des modes durables de consommation et de production ;
 - d. La paix et la gouvernance, résultats essentiels et catalyseurs du développement ;
 - e. Un nouveau partenariat mondial, conscient des intérêts partagés, des besoins différents et des responsabilités mutuelles, pour garantir l'adhésion au nouveau cadre conceptuel et les moyens de le mettre en œuvre ;
 - f. L'adaptation du programme aux besoins, de manière que la communauté internationale soit dotée des institutions et des mécanismes qui lui permettront de relever les défis liés à la réalisation du programme de développement durable au niveau national.
16. Se faisant l'écho des demandes de la communauté des personnes engagées dans la lutte contre le sida en faveur d'approches plus inclusives fondées sur les droits, le rapport souligne à quel point il est important que personne ne soit laissé pour compte : « Dans un monde si riche et si avancé au plan technologique, personne ne doit être laissé pour compte. Personne ne doit avoir faim, être privé d'un abri, d'un accès à l'eau et à l'assainissement, subir l'exclusion sociale et économique, ou vivre sans avoir accès aux services de santé et à une éducation de base – c'est là le principe même des droits de l'homme et d'une vie décente. »
17. En reconnaissant que la réalisation des OMD restait une tâche inachevée, le Secrétaire général a insisté sur le fait qu'il fallait continuer à œuvrer à la réalisation de ces objectifs et que « nous [devions] nous employer à garantir le bien-être, la dignité et les droits de ceux qui sont encore marginalisés aujourd'hui ». Le rapport attire l'attention sur les progrès réalisés concernant l'OMD 6 et souligne l'importance d'une reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme « en cette période d'urgence et de potentialités extrêmes ».
18. Dans le débat sur la place de la santé dans le futur cadre de développement, Ban Ki-moon exhorte la communauté internationale à non seulement œuvrer pour « **éradiquer le sida et la tuberculose dans le monde** », mais aussi pour « assurer l'universalité de la couverture publique de santé », « *mettre fin aux décès évitables des mères et des enfants* », « *assurer la santé de la procréation et l'exercice des droits des femmes en matière de procréation* », « *réduire le fardeau que constituent les maladies non transmissibles* » et « *promouvoir des comportements sains* ». La riposte au sida peut grandement contribuer à la réalisation de tous ces objectifs stratégiques.

⁸ <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N13/409/33/pdf/N1340933.pdf?OpenElement>

[Des consultations sur le programme de développement pour l'après-2015 facilitées par l'ONU](#)

19. Afin de fournir des informations aux États membres en vue des délibérations sur un programme de développement pour l'après-2015, le PNUD, sous l'égide d'un Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD), a mis en place un projet intitulé « Élaborer le programme de développement pour l'après-2015 : des consultations mondiales ouvertes et inclusives ». Les participants à la 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme ont été informés des consultations thématiques mondiales organisées pour contribuer au débat sur l'après-2015. Lors de la consultation sur la santé qui s'est tenue à Gaborone en mars 2013, il a notamment été demandé que l'avènement d'une génération sans sida figure dans le programme de développement pour l'après-2015. Une analyse des consultations thématiques mondiales effectuée par l'OMS a révélé l'importance accordée au sida dans les consultations traitant de la dynamique démographique, des inégalités et de l'éducation. Dans le rapport thématique sur la santé, le sida a été mentionné plus souvent que toute autre maladie et que des questions plus générales comme la CMU, ce qui laisse penser que le public souhaite que le sida continue à occuper une place importante dans le programme de développement pour l'après-2015.
20. En plus des consultations thématiques, les Nations Unies ont soutenu l'organisation de consultations nationales sur le programme de développement pour l'après-2015 dans 88 pays. À ce jour, 79 comptes rendus de ces consultations ont été publiés. Sur les 59 rapports qui font référence au VIH et/ou au sida, 44 (75%) mentionnent l'importance de la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015. Dans un peu plus d'un rapport sur quatre, le sida figure dans la section sur la santé, tandis que dans les autres rapports, il apparaît dans d'autres sections, notamment celles qui traitent des populations vulnérables, des inégalités, des jeunes, des femmes, de l'emploi et de l'inclusion. Plusieurs pays confrontés à une épidémie de VIH conséquente et/ou croissante n'ont pas mentionné la riposte au sida comme une priorité pour l'avenir.
21. Quarante-et-un pays ont demandé la mise en œuvre de nouvelles mesures axées sur les personnes vivant avec le VIH et/ou les populations plus exposées au risque d'infection (en particulier les femmes, les jeunes, les professionnel(le)s du sexe, les personnes LGBTI, les consommateurs de drogues injectables et les migrants). Plusieurs pays, dont le Bangladesh, le Cameroun, la Chine, l'Inde, le Mali, la Mauritanie, le Maroc et la Tanzanie, ont recommandé des objectifs en rapport avec le VIH pour le cadre de développement pour l'après-2015. Le Sénégal, par exemple, a proposé entre autres les objectifs suivants : zéro infection à VIH chez les enfants ; des taux élevés d'utilisation de la contraception ; une prévalence du VIH inférieure à 0,5% ; l'accès aux traitements antirétroviraux dans tous les centres de santé.
22. L'ONU soutient l'initiative de l'enquête mondiale MY World. Dans cette enquête, on demande aux participants de voter pour les 6 priorités qu'ils jugent les plus importantes parmi 16 propositions. En utilisant des méthodes créatives en ligne et hors ligne, l'enquête permet aux citoyens du monde entier de hiérarchiser leurs priorités. Plus de 1,1 million de personnes de 194 pays ont pris part à l'enquête. La santé se classe au deuxième rang des priorités derrière l'éducation au niveau mondial et au premier rang en Afrique et en Asie. L'enquête permet également aux participants d'indiquer une priorité qui ne figure pas dans la liste. Des milliers de personnes ont ainsi ajouté la priorité « mettre fin à l'épidémie de sida ».
23. Le rapport final contenant les résultats des consultations thématiques et nationales et de l'enquête mondiale MY World, intitulé *Un million de voix : le monde que nous voulons*, a été publié le 10 septembre 2013. Il ressort notamment des consultations que les thèmes

couverts par les OMD, la santé et l'égalité des sexes par exemple, affectent considérablement la vie quotidienne des gens. La demande est forte pour un programme de développement qui accorde une plus grande attention à l'inclusion sociale et qui soit fondé sur les « droits de l'homme...l'égalité, la justice et la sécurité »⁹. Cette importance accordée aux droits de l'homme et à leurs principes est significative dans la mesure où les droits de l'homme constituent la base pour lutter contre les discriminations, accroître l'accès aux services, assurer l'égalité des sexes et une plus grande participation de tous, autant d'éléments essentiels pour les personnes qui vivent avec le VIH et pour la poursuite de la riposte au sida.

III. DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES POUR POSITIONNER LA RIPOSTE AU SIDA DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

24. Le débat qui s'est tenu à l'occasion de la 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme sur la place du sida dans le programme de développement pour l'après-2015 a abouti à une décision sur le rôle central de la riposte au sida dans le futur programme de développement. Il a notamment été demandé à ce que des cibles en rapport avec le sida soient intégrées dans le programme dans le cadre d'objectifs pertinents (voir l'encadré 1 et annexe 1).

25. Dans les mois qui ont suivi la 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme, l'ONUSIDA et ses partenaires ont été très actifs, à travers un certain nombre d'initiatives et de forums, afin d'obtenir que la riposte au sida figure en bonne place dans le cadre de développement pour l'après-2015. Cette section fait le point sur les actions particulièrement importantes qui ont été entreprises : la résolution du Conseil économique et social (ECOSOC) sur le Programme commun de juillet 2013 ; la réunion scientifique sur le thème de « La fin du sida » organisée par l'ONUSIDA ; les travaux de la Commission ONUSIDA-Lancet : Vaincre le sida – Promouvoir la santé mondiale ; les actions de la société civile ; la mobilisation des jeunes.

ENCADRÉ 1 – *Décisions prises lors de 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme concernant la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015 (point 3 de l'ordre du jour) : extraits choisis*

Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA :

- 5.1 *A souligné* l'importance de veiller à ce que le VIH et le sida figurent au cœur de l'agenda de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et de préconiser l'inclusion de cibles dans le cadre des objectifs fixés par la vision de l'ONUSIDA : zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida ;
- 5.3 *A reconnu* la valeur apportée à l'agenda du développement pour l'après-2015 par les enseignements tirés de la riposte mondiale au VIH et au sida, tels que ceux de l'approche du Programme commun ;
- 5.6 *A appelé* le Programme commun des Nations Unies à :
 - b. *Poursuivre* son action en faveur de l'intensification des services en matière de VIH et de sida et de l'amélioration de l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien, en renforçant les systèmes de santé et les systèmes communautaires et en améliorant les synergies.

⁹<http://www.worldwewant2015.org/bitcache/9158d79561a9de6b34f95568ce8b389989412f16?vid=422422&disposition=inline&op=view>

[Résolution du Conseil économique et social, 26 juillet 2013](#)

26. S'appuyant sur le langage prospectif utilisé lors de 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2013, la résolution adoptée en juillet par l'ECOSOC (voir Annexe 2 pour plus de détail) affirme une position forte et fournit une justification convaincante concernant le positionnement de la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015. Entre autres, la résolution :
- « *Souligne combien il importe de faire en sorte que les mesures de lutte contre le VIH et le sida continuent d'être un élément important du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et de prôner l'adoption des cibles au titre des objectifs pertinents afin de parvenir à zéro nouvelle infection à VIH, zéro décès lié au sida et zéro discrimination ;*
 - *Est conscient de la valeur des enseignements tirés de l'action menée au niveau mondial pour lutter contre le VIH/sida pour le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, et notamment de ceux tirés de l'approche unique du Programme commun ;*
 - *Est également conscient que le Programme commun offre aux Nations Unies un exemple utile devant être considéré, selon qu'il convient, comme un moyen pour renforcer la cohérence stratégique, la coordination, l'orientation axée sur les résultats et l'impact au niveau des pays se fondant sur des situations et priorités nationales, conformément à la résolution 67/226 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2012, sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ».*

[« La fin du sida » : faciliter un débat scientifique](#)

27. À l'occasion de la 32^e réunion du Conseil de Coordination du Programme, les participants ont eu un bref débat sur « la fin du sida » et ont « *demandé une intensification des discussions sur la formulation de cet objectif* ». En réponse à cette demande, l'ONUSIDA a agi sur deux fronts pour faire avancer le débat.
28. Tout d'abord, l'ONUSIDA a organisé le 13 septembre 2013 une rencontre scientifique sur le thème de « la fin du sida », présidée par le Pr Salim S. Abdool Karim, Président du panel d'experts scientifiques de l'ONUSIDA, à laquelle ont participé des scientifiques de premier plan. De nombreux membres du groupe ont laissé entendre qu'il était possible de mettre fin à l'épidémie de sida et qu'il fallait inclure dans la définition de « la fin du sida » non seulement la fin de l'épidémie en tant que problème de santé publique, mais aussi l'élimination des facteurs structurels responsables des nouvelles infections, des maladies et des décès dus au sida. Le débat a également porté sur la manière de mesurer les progrès accomplis vers la réalisation de cet objectif, notamment sur les avantages et les inconvénients d'un ensemble de marqueurs possibles – des marqueurs épidémiologiques et sociaux, mais aussi des marqueurs portant sur les droits de l'homme, les avancées scientifiques et la riposte au sida.
29. Deuxièmement, en s'appuyant sur les conclusions de cette réunion, le groupe de travail n^o 1 de la Commission ONUSIDA-Lancet s'efforce de mieux définir et de répondre à cette question, et travaille à l'élaboration d'un schéma directeur provisoire dans ce but.

[La Commission ONUSIDA-Lancet](#)

30. Ainsi que cela a été dit pendant la réunion du Conseil de Coordination du Programme de juin 2013, la Commission ONUSIDA-Lancet « *entend inspirer et étayer le débat sur l'après-2015 et veiller à ce que la communauté internationale continue de s'engager dans la riposte au sida dans l'agenda à venir* ». Elle a pour objectif de lancer un débat mondial entre les États membres et les autres parties prenantes afin de parvenir à un consensus sur ce qui doit être fait pour accélérer la riposte au sida après 2015. Depuis la dernière réunion du Conseil au mois de juin, la Commission s'est réunie et a approuvé trois questions centrales à examiner (quelles sont les mesures à prendre pour mettre fin à l'épidémie de sida ; quels enseignements tirés de la riposte au sida peuvent transformer la santé et le développement à l'échelle mondiale ; comment moderniser l'architecture de la santé mondiale et de la riposte au sida) ; elle a ensuite mis en place trois groupes de travail pour répondre à ces trois questions avant sa dernière réunion prévue en février 2014 à Londres (Royaume-Uni).
31. Le rapport de la Commission sera présenté en juin 2014 lors de la prochaine réunion du Conseil de Coordination du Programme, ce qui offrira l'opportunité de discuter en profondeur des conclusions et des recommandations de la Commission. Ce débat permettra ensuite aux membres du Conseil de participer à des négociations intergouvernementales avec à leur disposition un ensemble de données solides, une analyse critique des défis actuels et futurs, et les opinions de tout un ensemble de parties prenantes recueillies grâce aux travaux à la Commission. Tout cela peut contribuer à assurer un positionnement optimal de la riposte au sida dans le rapport du GTO à l'AGNU en septembre 2014, puis dans la version finale du cadre de développement pour l'après-2015

[La première réunion de la Commission : « Une occasion pour innover les choses »](#)

32. Créée en mai 2013, la Commission s'est réunie pour la première fois à Lilongwe, au Malawi, les 28 et 29 juin 2013. Les participants à cette réunion, accueillie par la Présidente Joyce Banda, se sont penchés sur plusieurs enjeux importants pour l'avenir de la riposte au sida, de la santé et du développement dans le monde. Durant la réunion, à laquelle ont assisté des [membres de la Commission](#) ou leurs représentants, les Envoyés spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour le VIH/sida, des personnes vivant avec le VIH ainsi que des représentants des coparrainants de l'ONUSIDA et de la délégation des ONG auprès du Conseil de Coordination du Programme, trois questions transversales ont été abordées, qui vont influencer l'avenir de la riposte au sida et la perspective d'une fin de l'épidémie.
33. Plutôt que de se concentrer sur les trois questions centrales traitées par la Commission, la réunion a été structurée de manière à permettre un débat ouvert sur des questions plus larges afin de mettre en évidence ce que la riposte au sida pouvait apporter au débat plus général sur l'après-2015 et de positionner le travail de la Commission dans un contexte plus large. Les trois points fondamentaux abordés ont été les suivants : aller au-delà de l'aide publique au développement pour mettre à contribution des ressources mondiales et nationales fluctuantes au profit de la santé ; examiner les difficultés sur le plan des échanges commerciaux, de l'innovation et des approvisionnements en rapport avec la riposte au sida ; démocratiser la santé mondiale en redistribuant des opportunités à travers les droits, l'égalité des sexes et une focalisation sur la jeunesse. On espère que ces questions seront analysées par les trois groupes de travail de la Commission dans la mesure où elles se rattachent à la question principale traitée par chaque groupe.

34. Le détail complet des mesures que la Commission a été invitée à prendre figure dans le [compte rendu](#) de la réunion de Lilongwe. Cependant, à titre de mesure immédiate, il a été demandé à la Commission de :
- a. Changer son nom en modifiant le libellé de son objectif principal. « *Du sida vers une santé durable* » a été remplacé par « *Vaincre le sida - Promouvoir la santé mondiale* », afin de refléter les ambitions mobilisatrices et transformatrices de la Commission.
 - b. Diffuser pour adoption un communiqué destiné au Secrétaire général des Nations Unies sur le VIH et le droit à la santé dans le programme de développement pour l'après-2015.
 - o Au cours de la 68^e session de l'AGNU à New York (septembre 2013), le Directeur exécutif de l'ONUSIDA a remis au Secrétaire général un communiqué dans lequel il faisait part son inquiétude en constatant que le rapport du Groupe de haut niveau sur le programme pour l'après-2015 ignorait largement les questions du VIH et du droit à la santé, tout en exprimant son optimisme quant au fait qu'il restait suffisamment d'occasions pour s'assurer que la vision du Secrétaire général « d'un avenir sans sida » soit prise en compte dans un programme en cours d'élaboration. Le document a été signé par 26 membres de la Commission, dont la Présidente Joyce Banda, le Président Boni Yayi, le Président John Mahama Dramani, la Premier ministre Portia Simpson-Miller, la Première dame Sylvia Bongo Ondimba et la Première dame Jeannette Kagame.
 - o M. Sidibé a souligné que la Commission était en mesure de fournir au Secrétaire général toutes les données probantes qui lui permettront de continuer à défendre sa vision d'un avenir sans sida dans le programme de développement pour l'après-2015, et a exprimé l'intérêt de la Commission à participer à des événements importants qui se tiendront au cours de l'année à venir pour influencer le débat en cours.
 - c. Mettre en place des groupes de travail, composés de membres de la Commission et de spécialistes extérieurs, afin de répondre à chacune des trois questions traitées par la Commission. Il a été convenu que le travail de ces groupes consisterait à analyser les éléments probants et à élaborer des documents de réflexion, afin de contribuer à la formulation par la Commission d'une série de recommandations à la fois visionnaires, pratiques et réalisables.
 - o Les coprésidents de la Commission ont ensuite sélectionné des membres de la Commission pour présider les trois groupes :
 - I. Quelles mesures doivent être prises pour mettre fin à l'épidémie de sida ? (Groupe de travail n° 1, Pr Salim S. Abdool Karim et Mme Nancy Mahon).
 - II. Comment l'expérience de la riposte au sida peut-elle servir de force de transformation pour la santé et le développement dans le monde ? (Groupe de travail n° 2, Dr Mark Dybul et M. Aaron Motsoaledi).
 - III. Comment moderniser l'architecture de la santé mondiale et de la riposte au sida pour parvenir à une santé durable à l'échelle mondiale ? (Groupe de travail n° 3, Mme Helen Clark).
 - Chaque groupe comprend au moins 5 membres de la Commission et environ 10 experts, qui font preuve d'un profond engagement et d'une vision pour le futur programme de développement durable. Des experts issus de domaines

très différents allant des droits de l'homme à la promotion de l'égalité des sexes, en passant par la santé maternelle et infantile, la santé sexuelle et reproductive, le monde des affaires, l'économie, l'épidémiologie, la lutte contre la pauvreté et la gouvernance, interviennent en fonction du thème traité.

- Chaque groupe de travail s'est réuni de façon virtuelle en octobre pour discuter des questions de fond et de la manière de traiter ces questions dans les documents de réflexion.
- Une liste des membres des groupes de travail, également disponible en ligne, figure dans le document de séance.

Consultations sur les documents de réflexion des groupes de travail : susciter un débat mondial

35. Pour stimuler la participation à un débat mondial sur les questions soulevées dans les documents de réflexion des groupes de travail, la Commission organisera une série de concertations régionales, des consultations de la société civile et des mouvements de jeunes, et une concertation des plus importants groupes de réflexion (think tanks) au monde. Au moment de la rédaction de ce document, des concertations régionales sont prévues en Afrique, dans la région Asie-Pacifique, dans les Caraïbes, en Europe, en Europe orientale et Asie centrale, et en Amérique latine. La revue *The Lancet* prévoit d'organiser sur son site web une consultation en ligne de son lectorat sur les documents de réflexion, tandis que la société civile et les mouvements de jeunes et de femmes pourront échanger des points de vue et apporter leur contribution à ces documents sur des forums virtuels.
36. Toutes ces concertations visent à recueillir les contributions d'acteurs de la santé et du développement, entre autres, dans toutes les régions du monde, en favorisant une participation large et inclusive au processus et aux résultats de la Commission.

Deuxième et dernière réunion de la Commission et publication du rapport

37. La prochaine réunion de la Commission se tiendra à Londres les 13 et 14 février 2014. Une version préliminaire du rapport sera examinée à cette occasion par les membres de la Commission. Le lancement du rapport final, qui sera publié par *The Lancet*, aura lieu en mai ou juin 2014.

La société civile et le positionnement de la riposte au sida

La participation de la société civile au débat sur l'après-2015

38. Depuis le début, la société civile participe de manière active au processus de définition du programme de développement pour l'après-2015. Plusieurs ONG travaillant sur le VIH ont fait part de déclarations de principes concernant le VIH et le programme de développement pour l'après-2015, notamment l'[Alliance internationale contre le VIH/sida](#) et l'[Alliance œcuménique pour le plaidoyer](#) dans leur réponse à la consultation thématique sur la santé organisée par l'ONU.
39. L'ONUSIDA a aidé le Réseau international d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida (ICASO) à réunir un Groupe de travail de la société civile (GTSC) sur le sida autour du thème du programme de développement pour l'après-2015. Le groupe est composé de dix défenseurs de la cause du sida issus de la société civile et reflète la diversité des groupes constitutifs, des enjeux et des régions du monde représentés par ces personnes.

Les principales responsabilités du GTSC en rapport avec le programme de développement pour l'après-2015 sont les suivantes :

- Identifier les actions de persuasion prioritaires autour du programme, notamment en ce qui concerne la riposte au VIH ;
- Encourager la création d'une coalition entre les secteurs qui travaillent sur la santé mondiale, les maladies non transmissibles (MNT), la santé sexuelle et reproductive et les droits en la matière, les femmes, la santé maternelle et infantile (SMI), le paludisme, la tuberculose, etc. ;
- Lancer et coordonner des actions et un travail de sensibilisation par la société civile sur les objectifs, les cibles et les indicateurs du programme, afin de s'assurer que ceux-ci sont explicites concernant la riposte au VIH ;
- Émettre des recommandations à l'intention de l'ONUSIDA et d'autres acteurs influents tels que les États membres et les institutions mondiales de santé publique ;
- Contribuer aux événements pendant les réunions de l'AGNU (et autres réunions sur le sujet) en 2013, 2014 et 2015.

40. En septembre 2013, le GTSC a organisé une manifestation de haut niveau en marge de l'ouverture de l'AGNU sur la nécessité d'impliquer les jeunes, notamment des jeunes qui vivent avec le VIH et des jeunes appartenant aux populations clés, dans le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Les messages clés qui sont ressortis de cet événement sont les suivants :

- *La fin de l'épidémie de sida doit être un élément capital du programme pour l'après-2015, et pas seulement un point parmi d'autres dans une liste. Il y a une opportunité historique majeure à saisir.*
- *Nous devons nous concentrer sur les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées, à savoir, les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, les professionnel(le)s du sexe, les consommateurs de drogues et les personnes transgenres, entre autres.*
- *Nous devons rejeter tout programme de développement qui ne traite pas les questions de la stigmatisation et de la discrimination de manière adéquate. La stigmatisation et la discrimination sont les principaux obstacles à la réalisation de « l'objectif zéro » et cela doit changer. Ce n'est que de cette manière que nous parviendrons à mettre fin à l'épidémie de sida.*
- *Nous avons besoin de la participation des jeunes, à tous les niveaux et dans tous les pays. Il faut entendre par là une participation « totale », y compris celle de personnes parmi les plus marginalisées.*

41. De nombreux membres de cette coalition collaborent activement avec les États membres à New York et diffusent des alertes de sensibilisation auprès de leurs membres au niveau national.

L'égalité des sexes et la riposte au sida dans le programme pour l'après-2015

42. La Coalition mondiale sur les femmes et le sida (GCWA), avec l'appui de l'ONUSIDA, a élaboré et diffusé des messages sur le positionnement de l'égalité des sexes et de la riposte au VIH dans le cadre de développement pour l'après-2015. Ces messages figurent dans la [note thématique de la Coalition sur l'après-2015](#). La Coalition insiste notamment pour que le lien entre violence sexiste et infection par le VIH chez les femmes et les filles soit « reconnu explicitement » dans le cadre de réalisation des objectifs. Elle déclare par ailleurs que « *la santé mondiale...dans le programme pour l'après-2015 doit permettre d'apporter*

une réponse intégrée aux problèmes de la santé sexuelle et reproductive et du VIH, en reconnaissant l'importance cruciale des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation, d'une part pour la santé des individus, des familles et des communautés, et, d'autre part, pour le bien-être, la participation et l'autonomisation économique et psychologique des femmes et des filles ».

43. La GCWA sert de mécanisme pour partager des informations stratégiques et faire participer des défenseurs de l'égalité entre les sexes au processus d'élaboration du programme pour l'après-2015. Elle est actuellement en train d'analyser l'intégration des questions en rapport avec les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH dans les comptes rendus des consultations nationales sur l'après-2015.

La participation des jeunes au débat sur l'après-2015 : de positions communes à une action collective

44. La participation des jeunes militants au processus d'élaboration du programme pour l'après-2015 a été importante et diversifiée, que ce soit dans les consultations nationales et thématiques, à travers l'initiative MY World ou dans les réunions avec les membres du Groupe de haut niveau. Inspirées par les consultations organisées auprès des jeunes à travers le monde, quelques 60 organisations de jeunes ont cosigné une lettre¹⁰ adressée au Groupe de haut niveau, qui contenait la demande suivante concernant la santé :

« Il existe une demande claire pour un accès universel à des services de santé de qualité, abordables et à l'écoute des besoins de la jeunesse, des services particulièrement sensibles aux droits et à la santé des jeunes en matière de sexualité et de procréation, notamment de ceux qui vivent avec le VIH, des jeunes femmes et des filles. Les jeunes veulent être soutenus afin de pouvoir prendre des décisions éclairées et librement consenties en ce qui concerne leur santé, leur corps et leur sexualité. »

45. Lors du [Forum mondial de la jeunesse](#) qui s'est tenu à Bali en mars 2013, le VIH figurait parmi les sept principaux thèmes identifiés. Le communiqué publié à l'issue de la réunion contenait une demande pour des services à l'écoute des besoins de la jeunesse, sensibles aux droits et à la santé des jeunes en matière de sexualité et de procréation, notamment de ceux qui vivent avec le VIH.

ACT 2015 : un seul objectif, de nombreuses voix

46. Le PACT, en collaboration avec le Secrétariat de l'ONUSIDA, est à la tête d'une initiative visant à créer un mouvement, appelée *ACT 2015 : un seul objectif, de nombreuses voix*. Le PACT est une plate-forme dont l'objectif est d'instaurer une solidarité entre les organisations de jeunes pour œuvrer ensemble et de manière stratégique à la riposte au VIH en vue d'assurer la santé, le bien-être et les droits humains de tous les jeunes. Il est composé de 25 organisations orientées vers les jeunes ou dirigées par des jeunes¹¹.
47. Opérationnel de septembre 2013 à septembre 2015, ACT 2015 vise, d'une part, à obtenir un cadre de développement pour l'après-2015 qui met en avant les questions de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation et de la riposte au VIH pour les jeunes et, d'autre part, à organiser efficacement les jeunes en vue d'une action sociale collective dans le cadre de la riposte nationale au VIH.

¹⁰ <http://www.restlessdevelopment.org/file/youth-letter-to-high-level-panel-pdf>

¹¹ Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.crowdoutaids.org/wordpress/help-strengthen-and-connect-the-hiv-youth-movement/>.

La participation de la société civile aux travaux de la Commission ONUSIDA-Lancet

48. Des militants de la société civile, y compris des personnes qui vivent avec le VIH et des jeunes, figurent parmi les membres de la Commission ONUSIDA-Lancet. Les concertations régionales qui se dérouleront dans le cadre du processus de la Commission permettront aux organisations de la société civile de participer encore davantage aux travaux de la Commission. Ces concertations offriront également la possibilité d'entendre l'opinion et les idées de groupes constitutifs essentiels de la société civile, notamment les jeunes, les femmes qui vivent avec le VIH et les personnes LGBTI.

IV. VERS UNE POSITION COMMUNE SUR LE SIDA DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

49. On ignore le chemin qu'il reste à parcourir et l'issue du voyage est incertaine. Bien qu'il existe un consensus grandissant dans le débat sur l'après-2015 autour de questions telles que la nécessité d'un cadre unique englobant élimination de la pauvreté et programmes de développement durable, on ignore comment le GTO va appréhender ces points de discussion sujets à controverse dans les mois à venir et comment va évoluer la politique de négociation entre les États membres jusqu'en 2014.

50. Dans ce contexte, il est capital que les membres du Conseil de Coordination du Programme partagent la même vision des priorités pour la riposte au sida dans l'après-2015. C'est pour soutenir cette mobilisation en faveur d'une approche cohérente que la Commission ONUSIDA-Lancet s'efforce de présenter au Conseil des données probantes et des analyses fiables ainsi que les opinions de parties prenantes les plus diverses, afin d'alimenter les débats ultérieurs. Le but est d'encourager l'adoption d'une position commune sur le sida par les membres du Conseil de Coordination du Programme lors de sa prochaine réunion.

V. DÉCISION

51. Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA est invité à *accueillir favorablement* le rapport actualisé sur la place de la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015 et se prépare à débattre des conclusions et des recommandations de la Commission ONUSIDA-Lancet lors de sa prochaine réunion en juin 2014.

[Annexes à suivre]

Annexe 1

27 juin 2013

**32^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse
25-27 juin 2013**

**Décisions, recommandations et conclusions
Pour le point 3 de l'ordre du jour**

Point 3 de l'ordre du jour : La riposte au sida dans l'agenda de développement pour l'après-2015

Accueille favorablement ce document et

- 5.1 *Souligne* l'importance de veiller à ce que le VIH et le sida figurent au cœur de l'agenda de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et de *préconiser* l'inclusion de cibles dans le cadre des objectifs fixés par la vision de l'ONUSIDA : zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida ;
- 5.2 *Reconnaît* que des progrès ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'objectif 6, que dans bien des cas ces progrès ne sont pas uniformes au sein des pays et d'un pays à l'autre et qu'il reste beaucoup à faire. Alors que la mise en place des bases de l'agenda du développement pour l'après-2015 est en cours, les efforts doivent rester concentrés sur la réalisation voire le dépassement des cibles définies dans le cadre des OMD actuels ;
- 5.3 *Reconnaît* la valeur apportée à l'agenda du développement pour l'après-2015 par les enseignements tirés de la riposte mondiale au VIH et au sida, tels que ceux de l'approche du Programme commun ;
- 5.4 *Souligne* l'importance de faire en sorte que les points clés de la riposte au VIH et au sida soient pris en compte dans l'agenda du développement pour l'après-2015, ainsi que l'importance pour y parvenir de la coopération internationale dans l'ensemble des régions et des pays, adaptée aux différents profils épidémiologiques ;
- 5.5 *Affirme* son engagement à œuvrer à l'établissement de bases fondées sur des données probantes pour mettre fin à l'épidémie de sida, notamment la réalisation des Trois zéros, et de toute autre cible associée et indicateur spécialement défini dans cette optique, dont ceux liés à la prévention, et également via la Commission ONUSIDA-The Lancet : passer du sida à une santé durable ;
- 5.6 *Appelle* le Programme commun des Nations Unies à :
 - a. *Renforcer* le leadership et le plaidoyer en faveur de la prise en compte des questions du VIH et du sida dans l'agenda du développement pour l'après-2015, y compris au-delà du secteur de la santé dans des domaines comme l'inégalité et le genre, l'éducation, la gouvernance et l'établissement de partenariats efficaces ;

- b. *Poursuivre* son action en faveur de l'intensification des services en matière de VIH et de sida et de l'amélioration de l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien, en renforçant les systèmes de santé et les systèmes communautaires et en améliorant les synergies ;
- c. *Préconiser* d'envisager, le cas échéant, une approche commune et multisectorielle des programmes en s'appuyant sur l'expérience positive de l'ONUSIDA et de l'initiative Unis dans l'action, pour unir et renforcer les efforts des Nations Unies, des États membres et de la société civile en vue de relever d'autres défis de développement globaux et complexes de l'après-2015 ;
- d. *Plaider en faveur* de l'intensification de la mobilisation des ressources techniques et financières, dans l'esprit de la Déclaration de Busan sur la coopération en matière de développement, afin d'aider les États membres à atteindre plus vite d'ici 2015 les cibles fixées dans le cadre des OMD liés au VIH/sida et à la santé.

5.7 *Appelle les États membres à :*

- a. *Honorer* leurs engagements quant aux cibles et objectifs convenus et à accélérer leurs efforts en faveur de la réalisation des OMD liés au VIH/sida et à la santé ;
- b. *Accélérer* la coopération internationale afin de soutenir les pays qui risquent de ne pas atteindre les OMD liés au VIH/sida et à la santé d'ici 2015 ;
- c. *Œuvrer pour garantir* la durabilité des ripostes nationales au VIH et au sida, tout en reconnaissant le principe d'appropriation par les pays, notamment à travers le renforcement de la gestion de la riposte, l'établissement de partenariats stratégiques, la responsabilité partagée et les approches multisectorielles ;
- d. *Tirer parti des enseignements* tirés de la riposte au VIH et au sida pour relever d'autres défis complexes en matière de santé et de développement dans l'après-2015, notamment en participant au Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et en prenant en compte les éléments pertinents tels qu'ils figurent dans la Déclaration politique de 2011 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Annexe 2 :

United Nations

E/RES/2013/11



Economic and Social Council

Distr.: General
17 October 2013

Substantive session of 2013
Agenda item 7 (e)

Resolution adopted by the Economic and Social Council on 22 July 2013

[on a proposal considered in plenary meeting (E/2013/L.32)]

2013/11. Joint United Nations Programme on HIV/AIDS

The Economic and Social Council,

Recalling its resolution 2011/19 of 26 July 2011,

Having considered the report of the Executive Director of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS,¹

Underscoring the importance of the Political Declaration on HIV and AIDS: Intensifying our Efforts to Eliminate HIV and AIDS, adopted at the high-level meeting on HIV and AIDS of the General Assembly on 10 June 2011,² as a key reference for the 2011–2015 Strategy: Getting to Zero of the Joint Programme,

Recalling the 2011–2015 Strategy: Getting to Zero of the Joint Programme,

Welcoming the progress made in preventing new HIV infections among adults, adolescents and youth and progress towards the goal of eliminating new infections among children and keeping their mothers alive,

Expressing deep concern that, despite the progress made, critical challenges remain, namely, new infections in many countries and regions are on the rise, HIV prevention efforts are inadequately resourced and insufficiently implemented, and access to HIV prevention, diagnosis, treatment and care in low- and middle-income countries is yet to be brought to scale,

Noting with appreciation the unprecedented reporting on progress by 186 Member States, providing the most comprehensive overview to date of the response at the country level,

1. *Takes note* of the report of the Executive Director of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS,¹

2. *Urges* the Joint Programme to continue to support the full and effective implementation of the 2011 Political Declaration on HIV and AIDS: Intensifying our Efforts to Eliminate HIV and AIDS;²

¹ E/2013/62.

² General Assembly resolution 65/277, annex.

13-43396



Please recycle



3. *Also urges* the Joint Programme, while implementing the 2011–2015 Strategy: Getting to Zero, to continue to support Governments in strengthening their national responses to the epidemic in accordance with their specific epidemiological situation, national contexts and priorities, while taking into due account the 2011 Political Declaration on HIV and AIDS;
4. *Encourages* Governments, the United Nations system, civil society, local communities, families and the private sector to scale up efforts on an urgent basis to achieve the goals and targets contained in the 2011 Political Declaration on HIV and AIDS and to fulfil the unfinished Millennium Development Goals that are relevant to HIV/AIDS, in particular Goal 6, including through sharing best practices and strengthening the capacities of developing countries;
5. *Recognizes* the importance of promoting international cooperation to support countries which are not on track to achieve the Millennium Development Goals that are relevant to HIV/AIDS, in particular Goal 6, by 2015;
6. *Acknowledges* the urgent need to close the AIDS resource gap, encourages countries to scale up their domestic funding for the HIV and AIDS response, and appeals to international donors to renew their commitments to and solidarity with the response, while ensuring value for money in the response;
7. *Stresses* the importance of ensuring that the HIV and AIDS response continues to be an important element of the post-2015 United Nations development agenda and of advocating for the inclusion of targets under relevant goals towards achieving zero new HIV infections, zero AIDS-related deaths and zero discrimination;
8. *Recognizes* the value of the lessons learned from the global HIV and AIDS response for the post-2015 development agenda, including the lessons learned from the unique approach of the Joint Programme;
9. *Also recognizes* that the Joint Programme offers the United Nations a useful example, to be considered, as appropriate, as a way to enhance strategic coherence, coordination, results-based focus and country-level impact, based on national contexts and priorities, in accordance with General Assembly resolution 67/226 of 21 December 2012 on the quadrennial comprehensive policy review of operational activities for development of the United Nations system;
10. *Requests* the Secretary-General to transmit to the Economic and Social Council, at its substantive session of 2015, a report prepared by the Executive Director of the Joint Programme in collaboration with its co-sponsors and other relevant organizations and bodies of the United Nations system, on progress made in implementing a coordinated response by the United Nations system to the HIV/AIDS epidemic.

*41st plenary meeting
22 July 2013*